

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7301741201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7301741201>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 septembre 2022** sur **Actu.fr - Pontivy Journal**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

AVIS DE FUSION ET DE PUBLICITE
OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
de Notaire
au capital de 60 000 euros
Siège social : 17, rue Blanqui
56100 LORIENT
880 812 334 RCS LORIENT

I- Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 1er juillet 2022, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 60 000 euros pour le porter de 60 000 euros à 120 000 euros par création de 600 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 € chacune.

II- 1) Par convention sous seing privé, à LARMOR-PLAGE, du 24 février 2022, la SELARL OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT et la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES ont établi un projet de fusion, aux termes duquel la SELARL OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT faisait apport, à titre de fusion à la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la SELARL OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT devant être dévolue à la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par décisions unanimes des associés de la SELARL OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT en date du 24 février 2022 et par

décisions unanimes des associés de la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES du 24 février 2022.

En rémunération de cet apport-fusion, l'assemblée générale de la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES a procédé à une augmentation de capital de 60 000 euros, pour le porter de 60 000 euros à 120 000 euros, au moyen de la création de 600 parts sociales nouvelles, de 100 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées aux associés de la SELARL OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT à raison de 1 part sociale de la SELARL OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT pour 1 part sociale de la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES.

La prime de fusion s'élève à un montant de 1 010 000 euros.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 1er juillet 2022.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la SELARL OFFICE NOTARIAL DU SOLEIL D'ORIENT depuis le 1er juillet 2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES et considérées comme accomplies par la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES depuis cette date.

III- En conséquence aux termes de sa délibération du 1er juillet 2022, les associés de la SELARL OFFICE NOTARIAL PORTE DES INDES ont modifié notamment l'article 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 8 - CAPITAL

Ancienne mention : 60 000 euros

Nouvelle mention : 120 000 euros

IV- Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 1er juillet 2022, il a été décidé :

- De nommer en qualité de nouveau cogérant à compter du 1er juillet 2022:

- Monsieur Tanguy PIETRESON de SAINT-AUBIN, demeurant à AURAY (56400) - 18, rue Lionel Huette;
- Monsieur Guillaume BRETON, demeurant à PLOEMEUR (56270) - 16 B, impasse de la Fontaine Saint-Pierre;

* Monsieur Xavier MERRIEN, demeurant à PORT-LOUIS (56290) - 13, rue de Locmalo.

Pour avis

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

